



ASA – Université Lille 1

Bulletin de l'Association de Solidarité des Anciens

De l'Université Lille 1 – Sciences et Technologies



Sommaire du bulletin

Editorial1	V – La vie de l'ASA 15
I - Les randonnées2	VI – Lille 1 d'hier et d'aujourd'hui . 17
II – Sorties et Voyages4	VII – Chronique 17
III – Les 17 – 19 :10	VIII – Hommage 18
IV - Solidarités14	IX - Carnet 19

Editorial

Alors que les universités lilloises se préparent à fusionner et que les restructurations des composantes, des services sont à l'ordre du jour et se discutent dans les différents conseils, on me pose souvent la question d'une éventuelle fusion de l'ASA avec les associations amies des autres universités.

Ce qui fait notre spécificité et celle des autres associations amies c'est le lien social fort qui s'est créé lors de notre période

d'activité que nous souhaitons maintenir entre nous et avec nos institutions. On ne peut pas d'une chiquenaude transformer ce lien en le diluant dans une dimension nouvelle, plus vaste.

C'est pourquoi je propose une évolution en douceur. Commençons par mieux nous connaître en partageant des initiatives communes. C'est ce que nous engageons avec nos amis de Lille3, qui ont l'avantage de posséder une association des anciens, comme nous. C'est pourquoi nous avons co-organisé des visites guidées à l'exposition Modigliani et une conférence commune au château de Flers, le 22 mars après-midi. Le 19 avril, à leur initiative nous irons à Comines et Ploegstert (c'est complet !). Je me réjouis du succès de ces initiatives. Dans le même esprit nous leur proposerons de nous retrouver autour de l'exposition sur la Mésopotamie au Louvre Lens à la rentrée prochaine.

Nous prendrons aussi contact avec nos amis de Lille2, même s'ils ne possèdent pas d'une association identique à la nôtre.

Nous continuerons bien sûr à développer les activités qui nous sont propres comme tout le travail que nous assurons autour du patrimoine de l'université, patrimoine scientifique mais aussi ce patrimoine commun qu'est notre histoire.

C'est en avançant ainsi que nous envisagerons les formes de regroupement les mieux adaptés à notre réalité.

Assemblée Générale de l'ASA
le JEUDI 21 AVRIL 2016 à 9h
dans l'Amphi Migeon à Polytech-Lille
9h-11h30 : Assemblée Générale Ordinaire
11h30-12h : Remise du prix LEBRUN
Coquetel déjeunatoire
13h-15h : Forum des Associations
15h : Film, prélude au Mexique par Edith Crampon

Jacques DUVEAU

I - Les randonnées

Balade le long du Canal de Roubaix (partie de la Marque canalisée) le 20 novembre 2015.

Le rendez-vous était entre le Quick et le magasin Centrakor à Marcq en Baroeul, rue de la Briqueterie, où nous étions une quinzaine. Le temps était gris, mais nous n'avons pas eu de pluie !

A peine étions-nous partis sur la droite en direction du centre de Marcq en Baroeul, qu'une odeur de levure de boulangerie nous a agréablement surpris, nous passions devant l'usine Lesaffre (société nordiste première mondiale pour la fabrication de levures de panification et de brasserie...). Bernard Belsot a profité du lieu pour poser quelques questions sur la levure : qu'est-ce-que la levure, y-a-t'il une différence avec la levure chimique ? Faut-il de l'oxygène pour l'utilisation de la levure ? Que donne la levure dans un gâteau ou dans la pâte à pains ? Un cube de 1cm de côté de levure a quelle masse et contient quel nombre de cellules ? Depuis quand utilise-t-on le levain ?

La levure est un champignon microscopique, unicellulaire de forme ovoïde ou sphérique. C'est un organisme vivant ! Les poudres levantes ou levures chimiques ne sont pas vivantes et ne permettent pas la fermentation ! En présence d'eau et de chaleur, elles se décomposent en gaz qui provoquent une augmentation du volume de la pâte dans le four.

Les levures naturelles en aérobiose respirent et se multiplient abondamment, elles consomment le sucre et le transforment en eau et gaz carbonique, elles libèrent une énergie importante qui permet la multiplication des cellules, c'est ce qui est réalisé dans l'usine Lesaffre !

Les levures naturelles en anaérobiose transforment le sucre en gaz carbonique et en alcool, la quantité d'énergie libérée est faible et ne permet pas la multiplication des cellules. Heureusement, l'alcool s'évapore à la cuisson, (même les gâteaux secs sont cuits!), on peut donc proposer des gâteaux à nos petits-enfants.

Un cube d'1cm de côté pèse 1 gramme et contient 10 milliards de cellules vivantes de levure !

On connaissait le levain en Egypte, il y a 4600 ans !

Nous avons longé le canal, sommes montés sur la passerelle pour se rendre vers l'église St Vincent (XVe-XIXe) dont nous avons fait le tour, puis avons visité au syndicat d'initiative, la forge restée dans l'état du dernier forgeron, (en plus propre). Nous avons rejoint le canal, passé devant la corderie et continué notre parcours jusque derrière le Collège de Marcq. Nous avons alors fait demi-tour et quitté le canal au niveau du quartier de Hautes Loges (où il vaut mieux de ne pas se perdre car il est en forme de nids d'abeilles) pour revenir aux voitures.

Marc Lefebvre nous a alors donné la distance parcourue : 7 km....

Bernard BELSOT

Randonnée du 15 janvier 2016 à Thumeries et Mons-en-Pévèle par le PP

Nous étions 13 personnes présentes sur le parking de la mairie de Thumeries, pour ce parcours sans pluie, mais par un froid assez vif. Ceux qui sont venus par la forêt de Phalempin, sont passés devant le Château Blanc dont la plus grande partie est de 1541 et une aile plus courte est du XIX^e. Accolée au château, se trouve sa ferme rectangulaire dont les bâtiments sont pierres et briques.

Qui dit Thumeries pense sucrerie Béghin, créée en 1821 dans la ferme de Joseph Coget (auparavant brasseur à Fâches) avec son gendre Ferdinand Béghin (1804-1867) puis son fils Ferdinand (le deuxième) Béghin (1840-1895) lui a succédé en 1868, puis les frères Henri Béghin (1873-1944) et Joseph Béghin (1871-1938) (aussi maire de la commune de 1919 à 1938) qui sont les vrais développeurs de l'usine et sont devenus des industriels fabricants de sucre. De plus, Joseph était fabricant de papier mais aussi président du Crédit du Nord et administrateur de la Compagnie des Chemins de Fer du Nord. Puis Ferdinand (le troisième) Béghin (1902-1994) dirige la société à partir de 1938, en 1967, il rachète l'entreprise sucrière Say ! L'usine a été reconstruite après les deux guerres mondiales puis vers 1970, et rachetée en 1982 par le groupe Eridania, filiale de Montedison, groupe racheté en 2001 par Électricité de France et Fiat, qui souhaite conserver Edison mais vendent au plus offrant la partie sucrière d'Eridania-Béghin-Say. En 2002, Béghin-Say est rachetée par Union SDA et Union BS, (groupes mutuels d'agriculteurs quatre fois plus petits que Béghin-Say), le tout devient Tereos qui ne laisse subsister que l'activité de conditionnement du sucre et la recherche (80 personnes actuellement).

Nous partons voir l'ancienne entrée de la sucrerie où nous parlons de cossettes, d'égout, de cuites, de mélasse... puis le château Béghin (1890) qui a servi à la partie administrative dans les années 80 puis le château Malle (1921) bâti pour le mariage de Françoise Béghin (1900-1982) avec l'officier de marine Pierre Malle (1897-

1990). Le 30 octobre 1932, Louis Malle, qui sera cinéaste (*Ascenseur pour l'échafaud, Zazie dans le métro...*), y naît. Il est décédé aux USA en 1995. Sa fille américaine d'une trentaine d'années a pris contact avec la mairie récemment car elle souhaite en savoir plus sur sa famille.

D'autres personnes importantes font partie de la famille Béghin, on peut citer, en plus de Ferdinand Béghin, sucrier et papetier, et responsable de groupe de résistants dès 1940 (la quantité de sucre passe de 60 000 t en 1900 à 150 000 t en 1939, Jacques de Fouchier (1911-1997) qui a créé et dirigé un nombre important de banques comme UCB, Cetelem, Paribas, Cardif, Cortal..., Jean-Claude Descamps (1931-2006) PDG du Savour Club..., Jean d'Ormesson (1925-) écrivain, académicien... que tout le monde connaît !

Nous suivons le parcours du PP (Pont-à-Marcq - Pont-de-la-Deûle), voie ferrée de 1 m d'écartement créée en 1896 et arrêtée en 1993, qui sert au transport des employés de Béghin, des betteraves, et du sucre. Sur la salle des fêtes, payée par Françoise Béghin-Malle et qui porte son nom, on voit une plaque commémorative pour les 24 personnes décédées (19 femmes et 5 hommes de 16 à 41 ans), lors d'un accident de train le 17 février 1948 car le chef de gare de Thumeries, (distrain ?) laissa partir un train bondé d'ouvriers sur une voie unique où arrivait un train de marchandises qui avait pris du retard. Il y eut également une quarantaine de blessés !

Prix des trajets en 1896 : 1^{re} classe : 0,07725 F/km ; 2^e classe : 0,05665 F/km ; bagages gratuits jusqu'à 30 kg/pers ; 0,20 F/km pour bestiaux et équidés ; 0,08 F/km pour les porcs ; les petits animaux comme chiens, chats, cochons d'Inde, singes, oiseaux, placés dans des cages sont taxés au poids... betteraves : 0,4675 F/km par wagon... Je vous fais grâce des horaires des trains réguliers... Il y avait 29 km et 9 stations en comptant les terminus, plus un arrêt en pleine voie.



Nous passons devant l'ancienne gare de Mons-en-Pévèle (photo ci-contre) puis au niveau du cimetière, nous rentrons dans ce village, et un peu avant l'église, on prend un escalier de pierre qui monte entre les pâtures et l'arrière des maisons. De là-haut, on a un beau point de vue sur la campagne, on voit aussi bien des terrils belges que français. Par ce chemin, nous arrivons à la ferme Saint-Vaast, qui a appartenu à l'abbaye de Saint-Vaast d'Arras à partir de 1020 jusqu'à la Révolution, (actuellement, elle appartient aux minoteries Vaast) puis nous redescendons vers l'ancienne voie ferrée en passant par le « Pas Roland ». L'explication est double : le cheval de Roland, neveu de Charlemagne donne un coup de

sabot et fait partir une grosse motte de terre qui devient le mont de Pévèle, voire le mont Saint-Aubert (en Belgique) ; la seconde version est la suivante : avant la bataille de Mons-en-Pévèle, les belligérants, Français et Flamands, discutent = parlent du verbe parler dans une ancienne carrière en forme de fer à cheval, donc le Pas Roland est l'endroit où on a parlé ! Vous choisirez la version qui vous semble la plus crédible ! Chaque année, des habitants de Courtrai viennent à Mons-en-Pévèle pour commémorer l'anniversaire de cette bataille où de nombreux Courtraisiens sont décédés.

Ayant rattrapé l'ancienne voie ferrée, nous reprenons en direction de Thumeries, et au passage, nous voyons des pierres de calcaire bleu où les dates sont en vendémiaire ou en fructidor... et nous admirons l'ancienne cense de la Ténarderie du XVIII^e siècle. Nous passons aussi entre le talus et le bois des Cinq-Tailles.

Bernard BELSOT

Les ruelles et « voyettes » de Villeneuve d'Ascq

Vendredi 5 février à 14h une vingtaine de marcheurs se retrouvent à la piscine du Triolo pour découvrir sous la houlette de Jean (Grimblot), les ruelles et « voyettes » de Villeneuve-d'Ascq.

La météo est menaçante. Passant par le stade de rugby, une rapide incursion sur le campus nous mène vers la rue de Ticleni que nous prenons tout droit jusqu'à la Haute-Borne. Après le parc de jeu, virage à gauche pour rejoindre à travers de nouveaux lotissements, la rue des Fusillés que nous traversons. Nous voici dans le quartier d'Ascq. Après la rue Thiers et la rue de l'Abbé Cousin, à droite pour notre première voyette, le sentier Hallez pour nous trouver derrière le stade de l'US Ascq. Après avoir admiré une exposition de tags sur palissade, le sentier du Cœur-Joyeux nous emmène vers le cimetière d'Ascq, rue de l'Abbé Lemire. Après un



bref arrêt et une pensée pour les victimes du massacre de 1944, nous prenons le sentier du Pinson, la rue Baratte, traversons la voie ferrée Lille-Tournai. Un chemin de terre nous mène à la rue du Comte de Montalembert à travers un joli lotissement. Nous voici à Annappes : la ruelle d'Ascq, le parking Carrefour Market, la salle Marianne pour prendre le sentier Beghin puis la rue de Lille. Nous passons sous l'autoroute pour prendre l'allée des Brouillards le long du stadium Nord. Nous sommes dans le quartier du Château. Nous longeons le lac du même nom pour arriver au château. Arrêt photo (ci-contre) !

Retour par le même chemin pour repasser sous l'autoroute, traverser le quartier des poètes dans le quartier Résidence et prendre la passerelle qui

franchit la voie ferrée. Nous voici de retour au Triolo. Longeant la ligne de métro, nous rejoignons le haut de la rue Decugis et, par les chemins piétonniers du clos Saint-Michel, nous nous retrouvons à la piscine.

Bilan : environ 12 km et 2h40 de marche et un bon bol d'air. Pas de pluie, juste un peu de crachin (brumisation !) Une belle après-midi.

Michel MORCELLET

II – Sorties et Voyages

L'ASA sur le chemin de Compostelle



La randonnée de septembre 2014 nous a menés du Puy-en-Velay à Aumont-Aubrac à travers le Velay et le pays du Gévaudan. Cette année, nous poursuivons l'aventure du chemin jusqu'à Conques en traversant l'Aubrac pour atteindre la vallée du Lot.

La partie française du chemin du Puy à St-Jean-Pied-de-Port avoisine les 730 km. Nombreux sont ceux qui, comme nous, choisissent de parcourir année par année un tronçon de ce fameux GR 65. Pour atteindre Compostelle, il faut ajouter 790 km.



En 2014, nous avons marché environ 100 km et cette année la distance à parcourir est à peu près 120 km pour arriver à Conques.

À nouveau, nous avons choisi de dormir en hôtel, de transporter uniquement le pique-nique du jour et de parcourir des étapes d'environ 15 km. Sur le trajet, nous traverserons St-Côme-d'Olt, Estaing, Conques, répertoriés parmi les plus beaux villages de France, rencontrons des sites classés aux monuments historiques dont l'église de Nasbinals, le pont des Pèlerins à St-Chély, des biens inscrits au patrimoine mondial comme le Pont-Vieux sur le Lot à Espalion, le pont d'Estaing, l'abbatiale Ste-Foy à Conques.

Les journées du 11 au 18 mai 2015

Au cours de l'après-midi du lundi 11 mai, les arrivées se succèdent. Nous sommes 17 au départ dont 6 qui vont vivre leur première expérience du chemin.

Pour ceux qui connaissent déjà, c'est avec bonheur qu'ils retrouvent à Aumont-Aubrac l'hôtel qui nous avait accueillis en septembre. Après avoir fait connaissance, nous nous organisons pour les modalités pratiques du parcours du lendemain.

Ce matin du mardi 12 mai, nous partons à 9h pour parcourir 16 km et atteindre Finieyrols. Sous un beau soleil les kilomètres défilent et chacun marche à son rythme.

La traversée de l'Aubrac est un grand moment sur le chemin. Il fait beau ce mercredi, c'est le printemps et « le temps a laissé son manteau de vent, de froidure et de pluie et s'est vêtu de broderie, de soleil luisant clair et beau » (Charles d'Orléans). La saison est idéale pour randonner en Aubrac dans ces paysages exceptionnels et les plantes en fleurs attirent nos regards. La randonnée devient une promenade découverte. La diversité du substrat, le passage d'un plateau à la moyenne montagne permet à plus d'un millier de plantes de se développer ici. Chaque pousse fleurie devient objet d'approfondissement et de photos. Nous avons la chance d'en savoir plus sur cette multitude de plantes grâce à Françoise notre spécialiste passionnée de botanique. Nous rencontrons des champs de coquelicots, de bleuets, des champs de lin, des bouquets de primevères, des orchidées rouges et blanches, une profusion de genêts, des tapis de narcisses, d'anémones, de pensées violettes, des véroniques, de l'euphorbe. Le sceau de Salomon élégant et spectaculaire pousse à l'état sauvage dans les sous-bois ombragés. Ses fleurs blanches en clochettes, qui lui valent aussi l'appellation de faux muguet, apparaissent sous les feuilles qu'il faut soulever pour les découvrir et le bâton de marche trouve alors une nouvelle utilisation pour apercevoir les clochettes. Autrefois, dans les campagnes, la plante était utilisée pour soigner les rhumatismes, les furoncles et pour la cicatrisation des plaies.

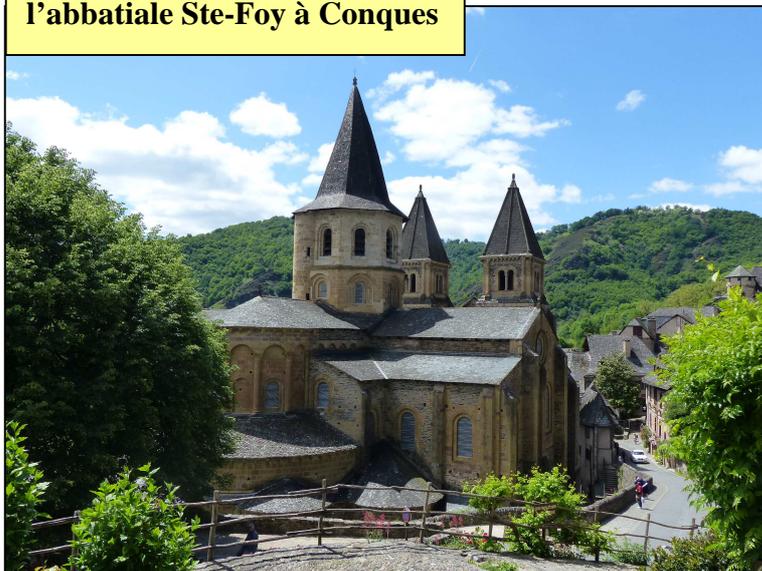


Arrivée à Conques

C'est jeudi que nous allons vivre la plus longue étape de notre périple de St-Chély-d'Aubrac à St-Côme-d'Olt, 17 km. La journée commence tranquillement par la visite du village. Nous traversons le pont des Pèlerins, datant du Moyen Âge, pour rejoindre la chapelle du Recours à 762 m d'altitude avant d'entamer la rude montée vers Les Cambrements (938 m). Le temps est toujours ensoleillé et même très chaud. C'est dans un sous-bois, installés sur quelques troncs d'arbre que nous déjeunons au frais et prendrons un peu de repos avant d'entreprendre les derniers kilomètres pour arriver épuisés à St-Côme à 360 m. On remarque tout de suite le charme médiéval de ce village classé. L'église de style gothique est caractéristique et remarquable pour

son clocher en spirale appelé clocher flammé. Ce type de clocher est rare et il est toujours difficile de savoir si la spirale a été voulue ou si elle est accidentelle. Il reste à faire apposer le tampon sur la crédentiale et nous nous installons en terrasse d'un café où n'aurons pas le temps de boire une bière bien fraîche, notre autocar arrivant pour nous ramener à Aumont. Vendredi, le petit déjeuner terminé, nous partons en voiture vers Espalion pour le changement d'hôtel. Nous avons traversé l'Aubrac mercredi sous un chaud soleil et quelle surprise ce vendredi matin de découvrir la neige ! Départ vers 11h du centre ville pour la randonnée du jour. À Espalion, il a plu la veille et le chemin vers Estaing va se révéler plein de difficultés. Avec de la persévérance, les pieds couverts de boue, nous grimpons sur un sentier difficile pour passer de 336 à 490 m d'altitude sur 1500 m. Quelques gouttes de pluie l'après midi, nous donneront l'occasion de sortir les pèlerines. Heureusement, le soleil est revenu à l'arrivée à

l'abbatiale Ste-Foy à Conques



Estaing. Nous aurons un temps pour admirer le pont, visiter le château, l'église et flâner dans ce village classé parmi les plus beaux villages de France.

Samedi 16 mai, le chemin est facile au départ de Fontailles. Après Golinhac, une descente agréable vers Espeyrac où nous ferons tamponner la crédentiale avant le retour en car à Espalion.

Dimanche 17 mai c'est déjà le dernier tronçon ! L'arrivée à Conques est proche puisque nous partons d'Espeyrac à 13 km. Certains, qui veulent se réserver pour la visite guidée prévue l'après-midi, choisissent de partir de Sénergues à seulement 10 km.

L'arrivée à Conques, sous un beau soleil, est et restera pour tous un moment inoubliable. La vue sur l'abbatiale mérite quelques photos et nous avons une bonne heure pour découvrir la ville ou boire une bière avant la visite guidée. L'abbatiale est un chef d'œuvre d'art roman construite vers 1050. Sur le fronton, une représentation décrivant le jugement dernier comporte plus de 100 personnages. En très mauvais état après la Révolution, elle a été sauvée par Prosper Mérimée, inspecteur des monuments historiques. À l'intérieur, on peut voir une voûte haute de plus de 20 m et depuis les environs de 1990, les vitraux contemporains en verre non teinté de Pierre Soulages.

Lundi 18 mai : c'est déjà fini ! Après le petit déjeuner ce sera le retour vers le Nord. Avant de nous quitter, chacun exprime l'envie de se retrouver en mai 2016 pour continuer ensemble le chemin... Que retenir de cette semaine ? Chaque jour nous a apporté son lot de joies et bons moments de convivialité. La satisfaction d'avoir réussi à parcourir des étapes parfois un peu plus longues ou plus difficiles que ce que l'on avait imaginé, la chance d'avoir eu un temps magnifique, la découverte de nouveaux paysages, la possibilité de se connaître mieux et de s'apprécier en partageant l'aventure. Pour conclure, il semble que nous étions nombreux (nombreuses) à rêver de ce parcours sans oser nous y lancer en individuels. Alors un grand merci à l'ASA qui a rendu possible la belle aventure.

Michelle DELPORTE

Visite d'Arras le 13 novembre 2015

Il est impossible de faire une visite d'Arras sans parler de son histoire à grands traits.

Particularités d'Arras

La ville (Nemetocenna sous les Gaulois, devenue Nemetacum sous les Romains) existait du temps de Jules César puisqu'il bat les Atrébates en -56 av. JC, (récit dans *de Bello Gallico*), il fait de Comm, leur chef, Commius le roi des Atrébates ! À part pendant les trois années suivantes, celui-ci se battra toute sa vie contre les Romains créant un royaume en Allemagne, puis en Angleterre puis revenant à Nemetacum. Comm a inspiré Goscinny et Uderzo pour créer Astérix, (entendu à la radio de la bouche de Goscinny).

Déjà à l'époque, les Gaulois allaient chercher la laine en Angleterre pour en faire des vêtements réputés imperméables. Pour travailler la laine, ils utilisaient l'eau du Crinon, rivière dont l'eau ne contient pas de calcaire (comme la Lys).

Après les invasions, les Romains construisent, fin du III^e, un castrum = rectangle de 400 m sur 200 m, protégé par un rempart de 3 m de large, dont on a retrouvé 200 m de soubassement dans les années 1985, lors de fouilles, contenant également des thermes et un temple à Attis et Cybèle (dieux germaniques) (on dit également culte du taurobole...) avec différentes statuettes et une cassette remplie de pièces de monnaie !

Deux villes portant le même nom, accolées par leurs remparts au pont de Cité:

La Cité d'Arras (sur Baudimont ou mont de Baudouin, premier comte de Flandre, désigné par Charlemagne, qui devait protéger les frontières de l'empire, à l'époque, le comté de Flandres allait de Senlis à Anvers). Baudouin Bras-de-Fer y avait construit un « château fort ». Sur cette colline sera construite la cathédrale romane dès 1040, démolie et rebâtie en gothique en 1160, elle sera détruite à la révolution en 1799, comme toutes les églises d'Arras sauf une (l'église Saint-Jean-Baptiste détruite en 1914-1918) servant de temple de la Raison.

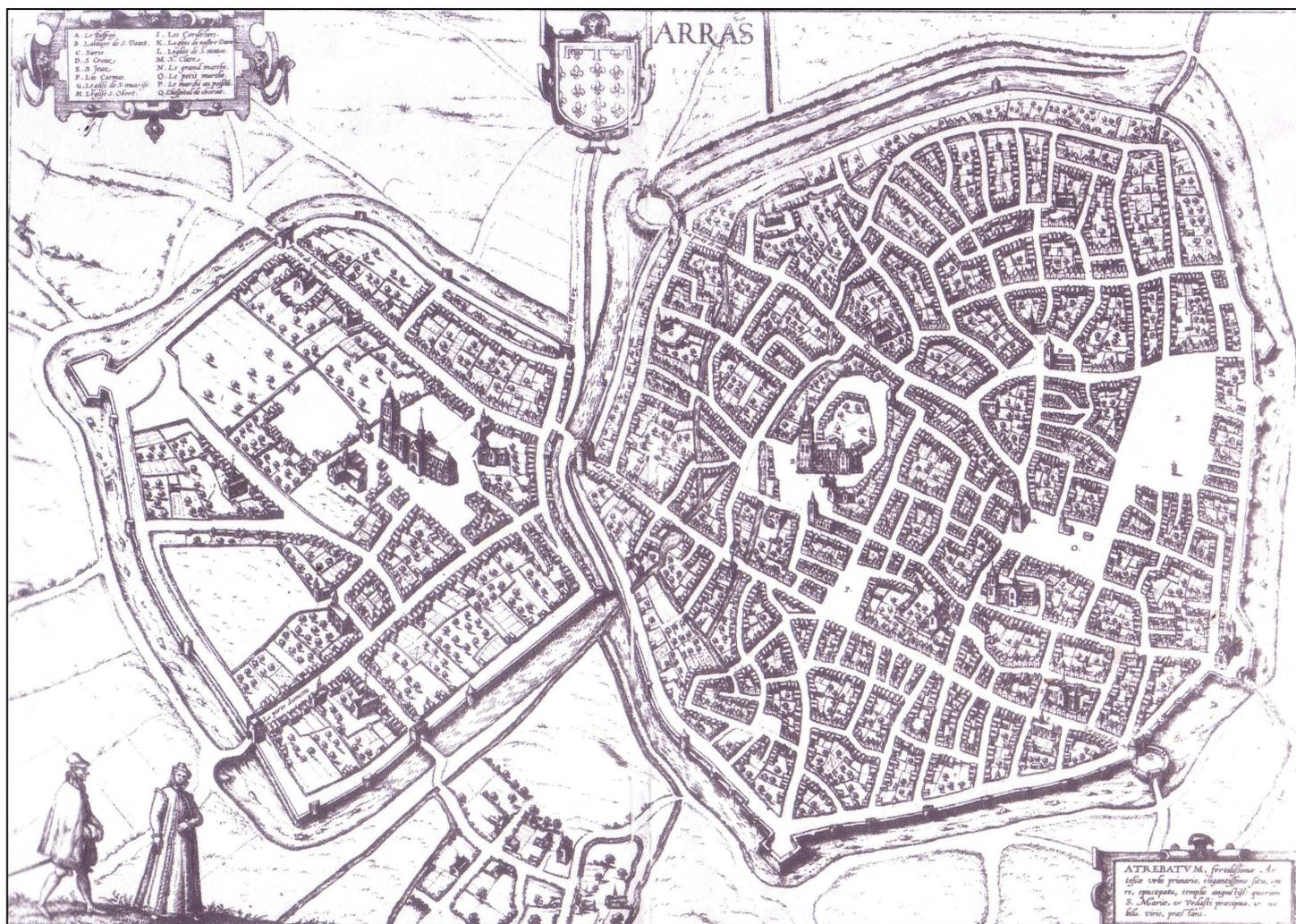
Le Bourg d'Arras, centré sur l'abbaye de Saint-Vaast, créé vers 680, au milieu des marais du Crinon, sur un île où allait prier saint Vaast, catéchiste de Clovis et premier évêque d'Arras. Le terrain ayant été donné par le roi Thierry III pour se faire pardonner le meurtre d'un prêtre (devenu saint Léger, village du même nom) lors de sa messe. Après les invasions normandes, de 880 à 883, l'abbaye s'entoure de remparts et les Arrageois demandent à habiter à l'intérieur de cette enceinte. Ils paieront un droit « du sol » jusqu'à la Révolution.

Les deux villes ne furent réunies qu'en 1749, sous Louis XV.

Un marché est réglementé sur la Grand Place dès 1030. On est certain qu'elle était pavée en 1191, car lors du premier traité d'Arras, (il y en a eu trois), on a dépavé une partie de la place pour y réaliser des tournois !

Le textile : les vêtements de laine d'Arras sont réputés jusqu'au IV^e (les grandes invasions). Du X^e au XV^e, la draperie fait la richesse d'Arras, c'est aussi un grand centre de transit des vins de Bourgogne. Les bourgeois,

enrichis par le négoce deviennent banquiers, (trente familles). Dès le XII^e, ils entretiennent des trouvères (200 pour 20 000 habitants). Jean Bodel en 1170 crée la première pièce de théâtre en « langue vulgaire » « le Jeu de St Nicolas » et Adam de la Halle en 1276 le premier opéra comique « en langue vulgaire » « le Jeu de Robin et Marion ». Dès 1313, ils créent « la tapisserie de haute lisse » pour diminuer le chômage. Les tapisseries d'Arras sont mondialement connues. En Italie, les tapisseries sont encore appelées « Arrazi ». Dans le trésor de la cathédrale de Tournai, on peut en admirer une. En Pologne, il y en a encore cent.



En 1430, Jeanne d'Arc, prise par un Arrageois au siège de Compiègne, est prisonnière à Arras qui attend vainement une rançon du roi de France Charles VII (que Jeanne d'Arc a fait couronner à Reims), et finalement la vend à ses alliés, les Anglais, on connaît la suite, un tour de Cauchon à Rouen !

La construction du beffroi durera de 1463 à 1554, (voir la raison ci-dessous, celle de l'hôtel de ville de 1502 à 1508. En 1574, pour éviter les incendies, c'est l'édit de construction en pierre !

La prise d'Arras (qui dépendait de Marie de Bourgogne qui refuse de se marier avec le dauphin de France) par Louis XI en 1477 ruiner la ville (qu'il nomme Franchise) car il bannit la population, ne pouvant revenir que sept ans plus tard, en 1484 par autorisation de son fils Charles VIII. À ce moment là, les Arrageois ont fixé aux remparts une banderole indiquant : « quand les Français prendront Arras, les souris mangeront les rats ». Les Français, ayant pris la ville ne suppriment qu'une lettre sur la banderole qui devient : « quand les Français rendront Arras, les souris mangeront les rats » ! Plus de banquiers, plus d'Arrazi, les tapisseries à Lille, à Gand, à Bruges, à Bruxelles sont créées avec l'arrivée des haute-lissiers arrageois, ils ne reviendront pas à Arras. Entre temps, Louis XI a essayé de peupler la ville avec des personnes sorties de prisons de Lyon et d'Angers, mais ce peuplement échoue.

Arras est bourguignonne puis espagnole uniquement par mariage de 1384 à 1477 et de 1492 à 1640, et devient française en 1640, après le siège par Louis XIII. Un nouveau siège en 1654, est fait par Condé et les Espagnols, la ville étant défendue par Turenne et d'Artagnan, gouverneur de la ville. Par le traité des Pyrénées (1659), l'Artois revient définitivement à la France !

À la Révolution, Robespierre et Lebon font régner la terreur à Arras, 391 guillotins, le premier est l'abbé de l'abbaye de Saint-Vaast qui avait payé les études de Robespierre au lycée Louis-le-Grand à Paris, un horloger sa femme, ses enfants et même la bonne sont guillotins car l'horloger a expliqué à un client le mécanisme de sa

montre, or une pièce s'appelle le dauphin. La première église détruite est celle où Robespierre a été baptisé... On comprend mieux pourquoi le dimanche 15 octobre 1933, quand on veut mettre un buste de Robespierre dans le petit jardin derrière l'hôtel de ville sur la place de La Vacquerie, on voit des guillotines dressées sur les places du Théâtre, de la Préfecture, et Victor Hugo et de l'eau rougie (au minium) coule dans un certain nombre de rues, le buste restera à l'intérieur de l'hôtel de ville.

Auparavant, la ville d'Arras est sur le front de 1914 au 30 septembre 1918 et reçoit jusqu'à 1 500 obus par jour, dès le 7 octobre 1914, l'hôtel de ville est en feu, le beffroi est touché et s'effondre le 21 octobre, le 29 mai 1915, la cathédrale s'effondre, tous les faubourgs sont complètement rasés et il ne reste que 229 maisons « indemnes » sur 4 521 maisons de la ville. Mais les 700 habitants qui sont restés et les 23 000 soldats du



**Exposition
le Château de Versailles en 100 chefs
d'œuvre. Arras vous fait la cour**



Commonwealth vivent sous terre dans les boves, sur trois niveaux, dont certaines datent du X^e siècle, les Néozélandais les ayant raccordées entre elles et formées un véritable réseau du côté de la rue du Temple, (aller voir les carrières Wellington) ce qui a permis la sortie de tous ces soldats le lundi de Pâques 9 avril 1917 et de repousser les Allemands sur 8 km, mais ils reviendront à 3 km à partir du 21 mars 1918 jusqu'en septembre. Heureusement, on a reconstruit la plus grande partie de la ville à l'identique ! Mais les incunables de l'abbaye et les Arrazi sont partis en fumée à jamais.

Pendant la guerre 1939-1945, le quartier de la gare est complètement détruit, la gare sera un baraquement au moins jusqu'à 1955. Mais pendant la guerre, les Allemands tuent 450 résistants au mur des Fusillés à la citadelle construite par Vauban, appelée « la Belle Inutile » car jamais assiégée.

Visite de la ville d'Arras

Après la visite de la très belle exposition, avec un excellent guide, « le Château de Versailles en 100 chefs d'œuvre. Arras vous fait la cour », dans le musée des Beaux-Arts d'Arras dans l'ancienne abbaye de Saint-Vaast, j'ai souhaité montrer le plan relief réalisé sous Louis XIV et accepté par la ville en 1906, (seules Douai, Arras et Cambrai les ont acceptés en 1906 !) où l'on voit clairement les deux villes accolées au pont de Cité. Nous avons admiré aussi les fameux « Anges de Saudemont » du XIII^e provenant du maître-autel de l'ancienne cathédrale gothique (il y en avait 6, deux au moins sont aux USA depuis la Révolution).

En sortant de la cour d'honneur de l'abbaye, on se trouve sur la place de La Madeleine, où se trouvait l'église abbatiale avant la reconstruction de l'abbaye au XVIII^e. La tour que l'on voit en face dans un bâtiment appelée « la Cour le Comte » ancien palais de Justice, (actuellement institution Saint-Joseph) aurait abrité en 1430, Jeanne d'Arc pendant trois jours, dans un cachot spectaculaire se trouvant à 12 m sous terre, avant son transfert au « château (fort) de Bellemotte » à Saint-Laurent-Blangy, (2 km plus loin).

Nous rattrapons la place de La Vacquerie (premier président du Parlement de Paris, natif d'Arras), où se trouvait la « maison Caudron » qui avait retrouvé la couleur bleue de la porcelaine d'Arras dans les années 1960, la porcelaine originelle était due aux sœurs Delemer au XVIII^e. Nous admirons le beffroi orné de la statue du lion d'Artois tenant dans ses griffes la girouette ornée d'un soleil (bien sûr pour plaire à Louis XIV) puis la façade de l'hôtel de ville dont la toiture est ornée de nombreuses lucarnes représentant les corporations, nous évoquons la magnifique salle des fêtes du 1^{er} étage dont les murs sont couverts d'une peinture sur toile de Hoffbauer représentant une procession sortant de l'ancienne cathédrale gothique (Cité d'Arras) et les échevins venant de l'hôtel de ville (du Bourg d'Arras) et se retrouvant pour ne faire qu'un seul cortège, et d'un certain nombre de métiers du Moyen Âge.



La Petite Place, (place des Héros, nom donné après la Deuxième Guerre mondiale en souvenir des fusillés) de 6 500 m² (ci-contre) et la Grand-Place de 17 500 m² (ci-dessous) comportent 155 maisons posées sur 345 colonnes de grès monolithes avec pignon à enroulements, seules deux maisons sont gothiques avec leurs pignons à redans (ou à pas-de-moineaux) qui datent de 1467. Nous nous arrêtons sur la Grand-Place au restaurant « la Râpière » pour un excellent repas. Avant de quitter ce lieu, nous allons voir la très



belle salle voûtée du sous-sol, posée sur des colonnes de grès et qui permet de voir que les caves se prolongeaient sous la place par des passages et cela sur trois niveaux.

Après le repas, nous reprenons notre périple par l'ancienne place Sainte-Croix, devenue place Guy Mollet, ancien maire d'Arras, puis par la rue du Marché au Filé (c'est bien le fil de laine) où nous découvrons l'ancien « Mons Pietatis » = Mont de Piété de 1618, qui a servi de modèle aux maisons à volutes des places, puis le porche étant ouvert, nous découvrons la cour et la très belle façade de l'hôtel particulier (devenu administration des Monuments historiques) de Dubois de Fosseux, premier maire d'Arras à la Révolution, et secrétaire tellement zélé de l'académie d'Arras, (il serait trop long d'en parler). Un peu plus loin, nous pénétrons dans la cathédrale actuelle, ancienne église abbatiale, non détruite à la Révolution car n'ayant pas de toiture, elle n'intéressait personne.

Terminée en 1834, c'est un bâtiment d'une blancheur immaculée avec de très grosses colonnes qui a été commencé en même temps que l'église Sainte-Geneviève de Paris et qui possède huit grandes statues de saints provenant de cette église devenue le Panthéon. Cette cathédrale possède également quelques belles statues du Moyen Âge ainsi que des châsses de même époque et la tête de Christ (1400) du calvaire qui se trouvait entre les deux villes au pont de Cité, qui a brûlé à la Révolution sauf la tête.

Cette cathédrale étant construite sur un terrain très en pente, on voit ce qu'à Arras, on appelle les Petits Passés et les Grands Passés, c'est à dire des escaliers de pierre de 5 m et d'une vingtaine de mètres de hauteur. Puis on se rend à la place de l'Ancien Rivage, qui est l'ancien port de la ville, comblé actuellement, avec de très belles maisons des XVII^e et XVIII^e. Ce port était fermé par la porte d'Eau, souvent représentée par les peintres de l'École d'Arras dont Corot, Desavary, Dutilleux. Nous passons sur le port actuel (l'écluse à 1 km permettant d'en sortir est obsolète), où ont lieu chaque année des joutes, comme à Sète.

Nous traversons le jardin Minelle si caractéristique des jardins Napoléon III, avec son petit lac, sa cabane pour les canards, ses fausses branches, sa cascade et sa grotte en béton armé, ses arceaux en fonte, situé dans les anciens fossés des remparts du Bourg d'Arras. Nous rejoignons ensuite le pont de Cité où se trouve la fontaine Neptune. Nous remontons la rue Baudimont, l'église Saint-Nicolas en Cité (façade d'un temple grec) se trouve à l'emplacement du transept de l'ancienne cathédrale gothique. Nous profitons de son ouverture pour la découvrir, c'est une belle église de style classique où nous parlons du miracle des Ardents, ayant eu lieu à cet endroit dans l'ancienne cathédrale.

Nous reprenons la rue Baudimont (*en Cité*) qui devient (*en Bourg*) rue Ernestale, puis rue Saint-Aubert, puis rue Gambetta qui n'est autre que l'ancienne chaussée gallo-romaine traversant la ville, appelée également chaussée Brunehaut. On y découvre une belle maison du XVIII^e habillée en façade en style gothique par un architecte arrageois de renom, de Grigny, puis la place du Wetz d'Amain, (c'était le gué de dame Aimain avec son moulin sur le Crinchon, elle est l'aïeule des fameux banquiers « les Crespins »), une très belle maison à tourelle du XVI^e (ancien refuge de l'abbaye du Mont-Saint-Éloi), une statue de bronze du père Halluin qui a créé un orphelinat pour garçons après la Première Guerre mondiale.

Le temps tournant à la pluie soutenue, nous fait rejoindre nos voitures en écourtant notre découverte de cette ville si riche d'Histoire.

Bernard BELSOT

III – Les 17 – 19 :

Le retour du loup en France, les problèmes qu'il pose (mardi 12 janvier 2016)

Depuis que l'homme est devenu agriculteur et s'est sédentarisé il s'est acharné à détruire les grands prédateurs (ours, loup, lynx) susceptibles de causer des atteintes à ses biens. L'utilisation de poison (strychnine) à partir du premier tiers du XVIII^e siècle, l'extension du droit de chasse à partir de 1790 et l'amélioration des armes à feu ont accéléré leur destruction qui s'est poursuivie jusqu'au milieu du XX^e siècle. Alors que le nombre de loups en France au XIX^e siècle devait être de 5 à 7 000, il est déclaré officiellement éteint en 1939. Dans la région le dernier loup a été tué à Planques (62) en 1871 et en 1873 en Belgique. Le retour du loup en France en 1992 a été un événement qui a enthousiasmé les naturalistes mais qui a aussi été à l'origine de questions sur sa dangerosité et son impact sur le pastoralisme. Avant d'aborder ces questions il est utile de rappeler quelques aspects de sa biologie.

Le loup est un prédateur généraliste, la taille de ses proies varie de quelques grammes (campagnols, mulots, souris) à une tonne (bisons). Il s'attaque préférentiellement à un animal isolé et ne poursuit pas sa proie jusqu'à épuisement comme on peut le voir dans une chasse à courre. Sa consommation est de 2 à 3 kilos de viande par jour et il ne s'installe dans une région que s'il y a des ongulés sauvages : cerfs, chevreuils, chamois, bouquetins, mouflons.

C'est un animal social qui vit au sein d'une meute. La meute est un groupe familial constitué des parents et des descendants. La quantité de proies disponibles et leur taille conditionnent la surface de son territoire (150 à 300 km² en France) ainsi que le nombre d'individus qui la constitue (en moyenne 4 à 5 en France). Généralement un seul couple dit « alpha » se reproduit. Les portées comportent en général de 4 à 6 petits qui subissent une mortalité pouvant être proche de 50%. Il n'y a pas de reproduction en cas de disette. Si les effectifs de la meute dépassent un seuil « économique » les jeunes individus partent coloniser de nouveaux territoires ainsi le nombre local de loups n'augmente pas.

Causes de la réapparition du loup en France

Son retour est d'abord lié aux mesures de protections prises partout en Europe. Il est protégé par la convention de Berne de 1979 (1989 en France), il est inscrit en 1992 dans les annexes II et IV de la directive « Habitats » de CEE comme espèce prioritaire. En France le loup est protégé par l'arrêté ministériel du 22 juillet 1993 remis à jour le 23 avril 2007 mais l'arrêté du 27 mai 2009 l'a retiré de la liste des espèces de vertébrés menacés d'extinction. Il est aussi favorisé par la plasticité écologique exceptionnelle du loup qui est capable de vivre partout en France y compris dans les zones cultivées, par l'exode rural et la déprise agricole.

Le loup est revenu naturellement en France grâce au développement de la population italienne de loups suite à leur protection en 1976. Elle s'est étendue jusqu'à la frontière française qui a été traversée au début des années 1990. La première observation officielle date du 4 novembre 1992 avec constitution d'une meute en 1993-94 dite de Vésubie-Tinée formée de 8 à 10 individus. Depuis son retour la croissance de la population française de loups a été estimée à 16% par an. D'après le suivi hivernal 2014-2015 il y aurait 42 zones de présence permanente (ZPP) c'est-à-dire de zones où au moins un loup a été présent pendant deux hivers consécutifs. Parmi celles-ci 30 sont constituées en meutes dont une située dans les Vosges où a eu lieu en 2013 la première reproduction du loup en dehors des Alpes. La majorité des ZPP est localisée dans les Alpes mais 4 sont maintenant dans les Vosges, 4 dans le Massif Central et 4 dans les Pyrénées Orientales. La population totale de loups en France en 2015 est estimée à 282 (entre 206 et 358). Elle est en régression par rapport à 2014 (300).

Le loup est-il dangereux pour l'homme ?

D'après une étude faite à l'initiative du gouvernement norvégien en 2002 il existe trois types d'attaque sur l'homme :

- L'attaque d'un loup enragé. Le loup peut développer la rage sous une forme « furieuse », il attaque un grand nombre de personnes et d'animaux. Il n'a cependant jamais été un agent important de la transmission de cette maladie. Ce risque n'existe pas en France qui est indemne de rage vulpine depuis 2001.
- L'attaque défensive. C'est la réaction d'un loup acculé, surpris ou blessé. Elle se caractérise par des morsures aux jambes jamais mortelles. Elle est très rare et peut concerner des naturalistes de terrain, des bergers ou des chasseurs.
- L'attaque de prédation sur l'homme. Le loup est très craintif vis-à-vis de l'homme et ne le considère pas comme une proie. Cependant des attaques peuvent survenir dans des environnements modifiés

rapidement par l'homme : déboisement, disparition des proies naturelles, travail des enfants aux champs sans moyens de protection, diminution de la crainte de l'homme.

D'après Moriceau (2007) 3 000 décès seraient dus aux loups en France entre 1421 et 1918 dont 1 200 causés par la rage. Aujourd'hui le loup n'est plus une menace pour l'homme en France. Sa méfiance rend exceptionnelle son observation dans la nature.

Le loup peut-il cohabiter avec l'élevage ovin ?

Les éleveurs français n'ont plus été confrontés au loup depuis plus d'un demi-siècle et sont donc amenés à remettre en cause certaines de leurs pratiques incompatibles avec la présence de ce grand prédateur.

Les espèces domestiques abondantes et vulnérables du fait de la domestication ayant entraîné des modifications physiques et comportementales sont des proies faciles pour le loup qui cependant préfère les ongulés sauvages.

Le nombre d'attaques et de victimes augmente logiquement avec l'accroissement du nombre de loups. C'est ainsi qu'il y a eu 2 172 attaques de troupeaux et 8 226 victimes en 2014, 2 427 attaques et 8 877 victimes en 2015. Les victimes sont essentiellement des ovins mais aussi quelques caprins, bovins, équins et chiens. Depuis 2008 le nombre de victimes par attaque reste stable (3 à 4) mais peut-être quelquefois plus important en cas d'étouffements ou de dérochements. Parmi les unités pastorales touchées 85% ne subissent qu'une attaque par an mais certaines en concentrent un nombre plus important quelquefois plus de 10 (foyers d'attaques). Aux pertes constatées s'ajoutent les animaux disparus pas toujours faciles à chiffrer. Les indemnités se sont élevées à 2,6 millions d'euros en 2014 et à 2,7 millions d'euros en 2015.

Quel est l'impact de ces attaques ?

Il est négatif sur le pastoralisme qui est important en montagne pour la conservation des paysages traditionnels façonnés par l'homme et d'un grand attrait touristique et pour le maintien d'une activité évitant l'exode rural. Les attaques sont responsables de pertes directes : animaux tués, avortements des brebis dus au stress, pertes de production pour les laitières. Elles sont aussi à l'origine de pertes indirectes : temps passé à la recherche des animaux disparus, aux soins des blessés, aux démarches administratives, à l'entretien des agneaux orphelins. De plus le berger vit dans la crainte constante de ces attaques.

Des programmes ont été mis en place par l'État pour venir en aide aux éleveurs dès 1993 et « garantir la pérennité de l'élevage ovin tout en assurant la présence durable, maîtrisée et acceptée d'une population de loups écologiquement viable ». Actuellement c'est le « plan d'action national sur le loup 2013-2017 » qui est appliqué.

Les éleveurs peuvent recourir à une contractualisation pour la mise en place de moyens de protection des troupeaux financés par le ministère de l'Agriculture et l'Union européenne via le FEADER (Fonds européen agricole pour le développement rural). En 2014 il y a eu 1 610 contrats pour 12,26 millions d'euros et 2 427 contrats pour 18,6 millions d'euros en 2015. Ces contrats servent au financement :

- du gardiennage par des salariés et des bergers dont le rôle est d'assurer le surcroît de travail mais aussi d'être une présence auprès des éleveurs en situation de stress. C'est la mesure la mieux acceptée. Elle représente 75% des crédits ;
- des systèmes de regroupements. Il s'agit de clôtures qui constituent une barrière physique et électrique entre le prédateur et le troupeau (10% des crédits) ;
- des chiens de protection (patous, bergers de Maremme et Abruzzes...). L'État cofinance avec le FEADER l'achat des chiens et leur entretien, la formation des éleveurs, les tests de comportement du chien, la diffusion d'outils de communication (15% des crédits).

La mise en place des stratégies et des techniques de protection constitue des contraintes importantes à la fois en temps de travail (entre 3 à 8 heures supplémentaires par jour) et financières. Les contrats ne subventionnent ces mesures qu'à 80% (100% dans les parcs) ce qui augmente les coûts de production. À cela s'ajoutent les difficultés de la filière ovine.

Outre ces techniques de protection, des dérogations au statut légal du loup peuvent être mises en œuvre pour permettre l'effarouchement du prédateur par des moyens visuels ou sonores et tir non légal, le tir de défense qui peut-être légal en cas d'attaque du troupeau et enfin le tir de prélèvement ordonné par le préfet et qui vise à réduire la population. Le plafond autorisé pour la période juin 2015-juin 2016 est de 36 loups. Jusqu'à présent 34 ont déjà été tués dont un victime de braconnage. Les individus morts (7 en 2015) par d'autres causes (collision routière, maladie...) ne sont pas décomptés des 36 autorisés. Plus de 60 loups ont été tués légalement en France depuis 2004.

Quel rôle bénéfique le loup peut-il jouer?

Il exerce un rôle de police sanitaire en éliminant les bêtes crevées, en détruisant les rongeurs et autres ravageurs, en exerçant une sélection naturelle sur ses proies en maintenant leurs effectifs en bonne santé. Indirectement il favorise la flore en rendant les ongulés beaucoup plus mobiles.

Quel est l'avenir du loup en France ?

Son maintien en France dépend uniquement de notre volonté de l'accepter dans notre environnement. La surface de son domaine vital est trop importante pour le cantonner dans des espaces protégés. Pour cela il faut faire respecter la loi et maîtriser le braconnage, prendre en compte ses besoins, favoriser sa cohabitation avec le pastoralisme et un fort soutien de l'opinion publique (un sondage réalisé en 2013 par l'IFOP montre que plus de 75% des personnes sondées sont favorables à sa présence).

Pour en savoir plus

-G. Carbone, *Les Loups*, Éd. Larousse, 2003.

-F. Cesoni et G. Fasoli, *Les Loups*, Éd. Nathan, 2004.

-J. Delfour, *Vivre avec le loup*, Éd. Hesse, 2004.

-J-M. Moriceau, *Histoire du méchant loup : 3 000 attaques sur l'homme en France (XV^e-XX^e siècle)*, Éd. Fayard, 2007.

-Sites internet de l'État : www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/loup ; www.oncfs.gouv.fr

-Sites internet défendant le loup : www.aspas-nature.org; www.ferus.fr; www.one-voice.fr

-Site internet anti-loup : www.louloudanslehautdlois.fr

Jean MALECHA

Professeur honoraire université Lille 1

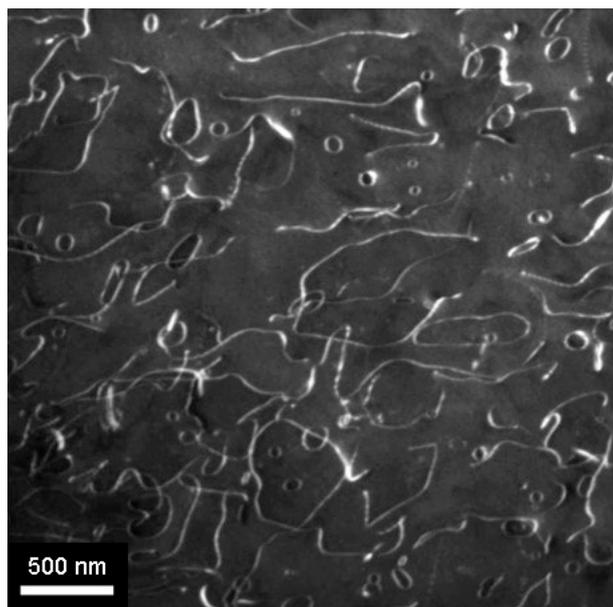
Les lentes déformations de la Terre, de l'échelle de l'atome à celle de la planète (jeudi 19 novembre 2015)

À 100 ans de cet exposé, Wegener proposait sa théorie de la dérive des continents. Celle-ci devait affronter bien des réticences, notamment liées à la difficulté d'identifier les forces et les mécanismes capables de déplacer des continents. Wegener explique : « Il n'est pas rare qu'on élève contre la théorie des translations l'objection suivante : La terre est aussi rigide que l'acier, donc les continents ne peuvent pas se déplacer... ». Pourtant les évidences que la terre n'est pas un objet parfaitement rigide existent (il en va de même pour les aciers, et Wegener le rétorquait). La lente remontée du bouclier scandinave suite à la déglaciation marquant la fin du Pléistocène est encore mesurable actuellement. Ce phénomène a permis à Haskell en 1937 de proposer la première estimation de la viscosité du manteau terrestre : 10^{21} Pa.s, une valeur encore admise de nos jours.

Il faut bien se rendre compte qu'à l'époque de Wegener, même pour les aciers, les mécanismes physiques permettant aux solides cristallins de se déformer plastiquement, de s'« écouler », n'étaient pas encore identifiés. Ce n'est que dans les années 30 que la notion de dislocation, ces défauts cristallins permettant la déformation des cristaux à l'échelle microscopique, a été forgée. Les minéraux du manteau ne font pas exception. La microscopie électronique en transmission atteste du rôle des dislocations dans la déformation plastique des minéraux comme le montre la micrographie ci-contre réalisée sur une olivine (constituant principal du manteau supérieur) déformée au laboratoire. Aujourd'hui, la possibilité d'usiner par faisceaux d'ions des éprouvettes de quelques micromètres permet de les déformer *in situ* dans le microscope et de voir se déplacer les défauts cristallins responsables de la dérive des continents. Dommage que Wegener ne faisait pas partie de l'ASA pour les voir...

Patrick CORDIER

Unité Matériaux et Transformations, Université Lille 1



La Maison pour la science et la technologie, au service des professeurs, en Nord - Pas-de-Calais (4 février 2016)

Les Maisons pour la Science sont nées d'une volonté portée par George Charpak, Yves Quéré et Pierre Léna, de l'Académie des Sciences. L'objectif est d'amener les professeurs des écoles et collèges à modifier leurs

pratiques pédagogiques pour introduire l'enseignement à la science (action de développement professionnel). La fondation *La Main à la Pâte*, qu'ils ont alors créée, est la structure opérationnelle de l'Académie des Sciences pour infléchir la pédagogie en matière scientifique, en plaçant les participants en situation d'expérimentation. Une action mise en œuvre par la Maison dure un à deux jours, selon la demande. Par groupes de quatre à six personnes, les participants se voient soumettre une question, dont le caractère ludique peut décontenancer, mais aussi faciliter la prise de recul sur l'objet pour se concentrer sur la démarche. Quelques minutes de discussion permettent de balayer diverses réponses possibles que chaque groupe présente aux autres. Puis chaque groupe ne retient qu'une hypothèse de travail et doit concevoir un protocole expérimental pour la tester, avec des moyens rudimentaires, ce qui mobilise l'esprit d'innovation. Après quelques séries de mesures, pour approcher la notion d'erreur expérimentale, chaque équipe présente ses résultats. Puis, tous les participants évaluent les avantages et inconvénients des diverses méthodes proposées en réponse à la question. Pour éviter les frustrations, un scientifique apporte quelques éclaircissements, et indique des pistes de documentation que les participants seront libres d'explorer pour leur propre compte hors de ce temps d'atelier.

Selon qu'ils sont scientifiques (chercheur, enseignant-chercheur, ingénieur) ou pédagogues (Éducation nationale ou École supérieure du professorat et de l'éducation = ESPE), les intervenants conçoivent et animent cette session soit sur le raisonnement, soit sur la pédagogie de transmission. Autant que possible, d'autres intervenants représentent un Centre de culture scientifique, technologique et informatique (Forum des Sciences et équivalents), une entreprise, une association, un organisme de recherche. Selon la durée de l'action, une visite de site est possible avec ces intervenants, moyennant une condition : que les participants vivent une séquence active et ne soient pas seulement des spectateurs.

La Maison Nord - Pas-de-Calais a eu l'autorisation de fonctionner depuis le 1^{er} janvier 2014 pour commencer des sessions dès l'année scolaire 2014-2015. Elle a mis en œuvre deux types d'action. Classiquement, partout en France, l'action de base est inscrite au Plan académique de formation par le rectorat, partenaire contractuel de l'université scientifique porteuse du projet. Il s'agit alors d'une action de deux jours, ouverte à tous les professeurs (écoles, collèges, lycées), à laquelle chaque individu est libre de s'inscrire avec l'accord de son chef d'établissement pour des raisons évidentes d'organisation interne. Jusqu'à présent, la *Maison pour la Science* ne s'adresse pas aux professeurs de lycée.

Partout le constat est que les professeurs des écoles rencontrent beaucoup de difficultés pour suivre de telles actions, essentiellement parce que l'absence d'un professeur des écoles doit mobiliser un remplaçant. La Maison-NPDC a affiché d'entrée son double objectif de travailler autant que possible en interdegrés (liaison école-collège) et de tendre à une stratégie territoriale (porter des actions dans les établissements, y compris ceux qui sont éloignés des centres urbains équipés). Elle a donc de suite innové en proposant une action d'une journée, montée à l'échelle d'un « bassin de formation » (structure EN), à l'initiative de l'inspecteur EN en charge des sciences, lequel s'accorde avec les corps d'inspection et les chefs d'établissements concernés. Donc les participants sont désignés par ces responsables locaux. C'est un réel projet pédagogique territorial, coordonné par le corps des inspecteurs. Cette action est donc qualifiée de « territoriale » et ne mobilise qu'un remplacement d'une journée.

L'année 2014-2015 a connu, bien sûr, les grippages inévitables qu'implique une coopération étroite entre des mondes qui se côtoient mais ne se connaissent pas vraiment. Toutefois, les résultats ont été probants, et le rectorat les a considérés comme un réel succès dans la mesure où près de 70% des actions programmées ont pu avoir lieu, et que environ 85% des personnes inscrites ont réellement participé aux actions.

L'année 2015-2016 est handicapée avec les efforts particuliers exigés par la préparation des professeurs et des établissements à la réforme du collège. Toutefois, les principes pédagogiques de cette réforme vont dans le même sens que les principes qui animent *La Main à la Pâte* : méthode d'investigation, stratégie interdegrés pour dissoudre le barrage entre école et collège, proximité territoriale. Sans s'en douter, la Maison-NPDC avait innové dans le même sens.

La Main à la Pâte est l'opérateur de l'Académie des Sciences pour promouvoir une rénovation de l'enseignement des sciences. Plusieurs initiatives complémentaires (Centres pilotes, ASTEP, EIST,...), nationales ou internationales, sont ainsi portées mais sont autant d'opérations à gérer et à coordonner. La *Maison pour la Science* émerge aux Plans d'investissement d'avenir, dont la gestion a été confiée à l'Agence nationale de rénovation urbaine. Un financement garanti sur cinq ans engage une université scientifique porteuse vis-à-vis de la fondation et de l'Académie des Sciences. Le rectorat local doit s'engager sur les mêmes termes, au moins avec l'université porteuse. De 2012 à 2014, neuf Maisons ont été implantées en France. En Nord - Pas-de-Calais, l'université proposée par l'Académie des Sciences a été Lille 1, laquelle n'a accepté

qu'au nom de la COMUE Lille-Nord de France. L'université de Lille devrait prendre le relais à compter du 1^{er} janvier 2018. Chaque Maison doit travailler à préparer le relais indispensable du plan de financement au-delà de cette période de lancement. Par ailleurs, la formation continue des professeurs, organisée depuis quelques années par les rectorats, passe progressivement sous la houlette de l'ESPE. Certaines Maisons sont déjà fonctionnellement très liées à l'ESPE, tout en restant maîtresses de leur mission. Les branches professionnelles des entreprises devraient aussi coordonner localement leurs efforts avec ceux des Maisons. Enfin, l'élargissement du territoire régional doit aussi ouvrir des perspectives de coopération afin d'apporter à l'ensemble des professeurs des écoles et des collèges une possibilité d'améliorer leurs pratiques de la découverte de l'enseignement à la science, à une époque où les enjeux de société sont soit trop enthousiastes, soit trop anxiogènes par rapport à la place de la science dans la société.

Francis MEILLIEZ
directeur de la MPLS-NPDC

Rendez-Vous de l'ASA : 16h – 19h

La mémoire de la faculté des sciences et de l'université de Lille 1 (1960-1975)

Le jeudi 28 avril à 16h

Espace culture

Bernard Pourprix

On présentera une synthèse des travaux du Groupe Mémoire Orale de l'ASA. Fondé en 2013, ce groupe a réalisé une quarantaine d'entretiens avec des anciens de l'université. On s'intéressera principalement au passage de l'ancienne faculté à la nouvelle université. On montrera, entre autres choses, l'évolution des conditions d'enseignement et de recherche, des modes de recrutement des personnels, des structures administratives, des relations humaines, la naissance et le développement des laboratoires. Des citations extraites des entretiens viendront illustrer la présentation.

L'ensemble de la communauté universitaire est invitée à participer à cette présentation.

IV - Solidarités

Forum des associations le jeudi 21 avril

Lors de l'AG de l'ASA du jeudi 21 avril, la commission Solidarités organise un forum des associations. En effet beaucoup d'adhérents sont bénévoles dans diverses associations. Ce forum permettra à ceux-ci de présenter leur association et ses objectifs, les différents aspects de leur engagement et peut-être de susciter des vocations.

Le forum aura lieu dans le hall de Polytech, de 13h à 15h, soit après l'AG et en partie pendant le pot qui suit l'AG afin que tous les adhérents puissent passer au forum s'ils le désirent.

Chaque association disposera d'une petite table et pourra donner de l'information en échangeant avec les personnes intéressées et éventuellement distribuer des documents à ceux qui le désirent. Il est impératif que les associations soient présentées par des adhérents de l'ASA. On disposera d'une douzaine de tables. 8 associations sont déjà inscrites. On peut donc accueillir encore 3 ou 4 associations. Si vous êtes intéressés et pour des compléments d'information, contactez Marie Paule Quéty.

Formation aux premiers secours

La commission envisage la mise en place d'une formation aux premiers secours. Afin d'évaluer le nombre de personnes potentiellement intéressées, nous ferons un sondage informationnel lors de l'Assemblée Générale. Si vous êtes intéressés mais ne pouvez pas assister à l'AG, pourriez-vous signaler votre intention au secrétariat de l'ASA, juste pour notre information. Cette démarche ne correspondra en aucun cas à une pré-inscription.

Action sociale

Trouver sur Internet les informations dont on a besoin n'est pas chose facile pour tout le monde. Afin d'aider les adhérents à s'informer sur les possibilités d'aide sociale, la commission va établir des fiches qui seront consultables sur le site de l'ASA et disponibles à la demande au secrétariat. La première fiche portera sur l'APA, l'Allocation Personnalisée d'Autonomie.

Marie Paule QUETU

V – La vie de l'ASA

Soirée Rétro du 10 décembre 2015

Accueillis à nouveau à l'IUT que je remercie pour son hospitalité nous nous sommes donc retrouvés, un peu plus d'une centaine, ce jeudi 10 Décembre pour participer à notre traditionnelle soirée rétrospective annuelle. Le gymkhana nécessaire pour atteindre l'IUT, le renforcement des mesures de sécurité n'avaient pas dissuadé ceux et celles qui souhaitaient y participer.

Bien que cela ne soit pas encore une tradition nous avons commencé cette soirée par la remise du Soutien ASA aux deux lauréates retenues par le jury et présentées par Henri Bocquet.

Soutien ASA 2015

à un projet de Formation Tout au Long de la Vie

Cette année sept dossiers de candidates au "soutien ASA" nous sont parvenus, 4 sont inscrites à l'IAE, 2 au CUEEP et une à l'IUT.

La commission a retenu à l'unanimité les candidatures de Mme Wassila KALOUN-SADOUNI et de Mme Béatrice VERHEYDE, pour bénéficier chacune d'un soutien d'un montant de 700 €.

Quatre autres candidatures, faisant apparaître des situations sociales moins critiques, montrent des parcours qui peuvent relever du prix André LEBRUN, cette année ou l'an prochain.

La dernière candidature est intéressante, mais est plus une recherche de reconnaissance d'un parcours ; il lui sera proposé de publier son témoignage d'apatride dans un prochain bulletin de l'ASA.

Wassila KALOUN-SADOUNI

Agée de 31 ans, elle est veuve depuis 1 an et élève une petite fille de 3 ans ½.

Elle a pour seule rémunération l'Allocation de Retour à l'Emploi, d'environ 900 €/mois.

Titulaire d'un Diplôme de niveau II (bac+3) Biochimie obtenu en Algérie, elle a d'abord travaillé dans le domaine pharmaceutique en Algérie, jusqu'en avril 2010 où elle arrive en France.

Son diplôme algérien lui permettant difficilement de travailler dans sa spécialité, elle suit actuellement une formation en 2^{ème} année du DUT Génie Biologique option Analyses Biologiques et Biochimiques



Béatrice VERHEYDE

Agée de 35 ans, elle est célibataire et a un fils étudiant en DU Biotechnologies. Elle touche l'Allocation de Solidarité Spécifique Formation, environ 480 €/mois.

Titulaire d'un bac G1 en 1985, elle doit interrompre son BTS de secrétariat trilingue, et travaille comme secrétaire polyvalente de 1986 à 1998.

Elle prépare alors le DUT GEA en Formation Continue, et l'obtient, en 1998. Elle devient assistante de direction – secrétaire comptable d'un établissement scolaire privé de 1999 à 2013-, mais doit cesser son activité à la suite de problèmes de santé



Elle s'inscrit alors au CUEEP et obtient la licence de Sciences de l'Education en 2015 ; elle est inscrite cette année en Master 1 Sciences de l'Education au CUEEP.

Henri BOCQUET

Après ce témoignage de solidarité permis grâce à vos dons nous avons continué cette soirée par ce qui n'est certainement pas la partie la plus attendue ni la plus palpitante celle du rappel des principaux événements, des principales actions de cette année 2015. Cette partie a permis de voir toute la vitalité de notre Association, la diversité et la bonne audience des activités proposées.

Nous en arrivâmes alors au plat de résistance : la présentation des vidéos réalisées par les uns et les autres à l'occasion des différents voyages. Avec leur style propre, leur approche spécifique, Bernard, Jean Michel, Marc, Marcel et Jacques(1) nous ont ainsi menés sur les chemins de la Croatie, de Waterloo, de Compostelle ou de l'Anjou. Comme à l'accoutumée nous avons donc pérégriné avec eux. Pour certains c'étaient des souvenirs qui s'égrenaient, qui revenaient ; pour d'autres c'était tout simplement le plaisir de découvrir des lieux, des ambiances. C'est dire que ces présentations furent fort appréciées.



Après cela le buffet fut pris d'assaut et pendant que certains en dégustaient les préparations tout en devisant, d'autres faisaient le siège-pacifique- du stand que le Secours Populaire tient régulièrement à cette occasion. Les obligations liées au plan Vigipirate renforcé du fait de l'état d'urgence nous obligèrent à quitter plus rapidement que beaucoup ne l'auraient souhaité ce moment de convivialité.

(1) Ceux ou celles qui ont trouvé les noms ont gagné !!

Jacques DUVEAU

Voyages et sorties 2015 : un bon cru

Le bilan des voyages et sorties 2015 que le lecteur trouvera ci-après a été présenté lors de la "soirée rétro" du 10 décembre 2015. Quelques commentaires y sont ajoutés.

La Commission Voyages et sorties, dont il faut remercier les membres assidus, s'est efforcée une fois encore de proposer un programme varié pour répondre aux attentes des adhérents et en faire participer un maximum à ces moments de découverte et de convivialité. Pour l'année 2015, le programme comprenait **6 projets** : 4 voyages et 2 excursions d'une journée... sans compter les 7 visites d'exposition organisées par des membres de la commission ou de l'association.

Pour les **4 voyages**, 161 inscriptions ont été enregistrées, ce qui, compte-tenu des inscriptions multiples, correspond à 112 adhérents effectifs :

- **Chemin de Compostelle – Aumont-Aubrac à Conques** (11-18 mai) : 20 participants,
- **Croatie-Monténégro-Bosnie Herzégovine** (1-9 juin) : 44 participants,
- **Ouest Américain – Les Rocheuses** (8-20 septembre) : 32 participants,
- **Anjou - Saumurois** (2 groupes : 27 septembre-1er octobre + 1-5 octobre) : 65 participants.

Les **2 excursions** ont recueilli 73 inscriptions : **Le Montreuillois** (16 avril) : 31 participants - **Nivelles-Waterloo** (23 juin) : 42 participants.

Au total, sur 234 inscriptions, c'est près de 150 adhérents effectifs qui ont participé à l'une ou l'autre de ces sorties. Par rapport aux années précédentes, on constate ainsi qu'un nombre de plus en plus important d'adhérents s'inscrivent à au moins 3, voire 4 de ces sorties, ce qui dénote manifestement, en tout cas nous l'espérons, un taux de satisfaction encourageant pour la commission voyages.

Les **7 visites guidées d'expositions**, à l'initiative de membres de l'ASA (merci à chacun d'entre eux, que je ne peux pas tous nommer ici), ont également rencontré un net succès auprès des adhérents, avec une moyenne de 20 à 25 participants par visite. En janvier, ce fut d'abord l'exposition *Camille Claudel* à La Piscine de Roubaix, suivie par celle sur *Sesostris III* aux Beaux-Arts de Lille ; en février, 3 groupes ont visité *Animaux et Pharaons*

au Louvre-Lens ; en mars, 2 groupes se sont rendus à Mons (B), capitale de la culture européenne 2015 pour admirer l'expo *Van Gogh au Borinage* ; en novembre, la visite guidée du *Château de Versailles en cent chefs-d'oeuvre* aux Beaux-Arts d'Arras fut complétée l'après-midi par celle du centre historique d'Arras par un arrageois d'origine ; en novembre toujours, ce fut l'expo Chagall *Les sources de la musique* à la Piscine de Roubaix ; enfin, en décembre, *Flâneries italiennes*, aux Beaux-Arts de Valenciennes, couronna cette sélection pour le moins éclectique de sorties culturelles.

Pour conclure, la commission voyages et sorties note que, cette année 2015, les adhérents ont largement conforté, par leur participation, les choix qu'elle avait faits en réponse aux attentes exprimées. A noter aussi qu'une collaboration avec l'association des Amis de Lille 3 a été initiée, notamment par l'invitation mutuelle à certaines sorties (Van Gogh à Mons et voyage à Milan). Ce partenariat est d'ores et déjà renforcé en ce début 2016 par des projets communs (expo Modigliani en mars, et visite de Comines-Ploegsteert en avril. Une nouvelle avancée au service de tous !

Bernard DELAHOUSSE

VI – Lille 1 d’hier et d’aujourd’hui

Patrick CORDIER Médaille DANA 2015

Le professeur Patrick Cordier dont vous trouverez dans ce bulletin le compte rendu de son 17-19 « Les lentes déformations de la Terre, de l'échelle de l'atome à celle de la planète » vient de se voir remettre le 15 Décembre 2015, à San Francisco, la médaille DANA décernée par la Société Américaine de Minéralogie. Cette médaille décernée depuis 2001 distingue pour la première fois un chercheur Français. Elle a pour but de reconnaître une contribution scientifique et une recherche originale en minéralogie. Membre de l'UMET (Unité Matériaux et Transformation) Patrick Cordier est un spécialiste de la déformation du manteau terrestre et nous avons pu apprécier lors de son 17-19 ses talents de pédagogue pour captiver son auditoire, sur un sujet quelque peu ardu.

L'ASA lui adresse toutes ses félicitations.

Mohamed OURAK Président de la COMUE

Lors de la réunion du nouveau Conseil d'Administration de la COMUE (Communauté d'Universités et d'Etablissements Nord de France) le 1 février 2016, Mohamed OURAK, qui était jusque-là président de l'Université de Valenciennes, a été élu président de la COMUE. Son mandat a une durée de 4ans. Il succède à Philippe Rollet qui en était le président par intérim.

Mohamed Ourak est membre du département opto-acousto-électronique de l'IEMN implanté à valenciennes. Nous lui souhaitons plein succès dans cette nouvelle mission.

Fusion de TELECOM LILLE et de MINES DOUAI

TELECOM LILLE fusionne avec Mines Douai pour former une nouvelle entité MINES-TELECOM LILLE à partir du 1 Janvier 2017. Cette nouvelle école diplômera entre 500 et 550 étudiants par an. L'Ecole commune à l'Université de Lille Sciences et Technologies et à l'Institut Mines-Télécom conservera ses deux sites d'implantation ainsi que ses personnels. Beaucoup se souviennent de la création de l'ENIC en 1990, école d'ingénieurs créée en collaboration avec France Télécom à la suite du rapport Decomps, qui deviendra TELECOM Lille1 puis TELECOM .

Rapport du CERCLE

Le premier rapport du CERCLE (Collectif d'Expertise Régionale pour le Climat et son Evolution) est sorti fin 2015. Il fait le point sur l'état des connaissances sur les effets du changement climatique à l'échelle de la région. Yves Fouquart, ancien directeur du LOA et ancien membre du GIEC, en a assuré la coordination.

Il est téléchargeable à l'adresse suivante :

www.nordpasdecals.fr/upload/docs/application/pdf/2015_11/rapport_CERCLE_nov_2015.pdf

VII – Chronique

ILS ONT ECRIT : Journal de guerre d'une institutrice du Nord (1939-1945) Denise DELMAS-DECREUS

Tout au long de la guerre Denise Delmas-Decreus a tenu au jour le jour un journal de sa vie et de celle de sa famille dans la région de Bailleul où elle était institutrice.

Notre collègue Bernard DELMAS, que beaucoup d'entre nous connaissent, a mis en forme les différents cahiers qu'elle avait remplis pour en faire un ouvrage qui nous raconte la vie au quotidien dans les Flandres, région

marquée par une occupation musclée de l'armée allemande une situation de guerre permanente. Entre Dunkerque, Arras, Hazebrouck et Bailleul c'est la vie de la famille DELMAS que nous suivons au jour le jour. Dans cette situation de guerre où les bombardements sont quotidiens (n'oublions pas que c'est la zone dans laquelle le Reich allemand concentrait des moyens pour attaquer la Grande Bretagne), où les conditions de vie sont précaires c'est la difficulté de vivre- on pourrait dire de survivre- que nous approchons grâce à ce témoignage. On y voit le rôle de la cellule familiale dont il faut assurer la protection et la vie quotidienne. On y voit aussi les difficultés d'une enseignante confrontée à des directives qu'elle ne partage pas. Dans ses propos transparaissent toutes ses interrogations sur cette guerre, sur la complaisance de l'épiscopat alors qu'elle est croyante, sa sympathie pour les anglais alors que les bombardements anglais sont constants. C'est donc un témoignage rare qui nous est livré ici.

Ce témoignage est remis en perspective par une présentation de notre collègue de Lille 3 Jean François Condette dont le titre « Survivre, enseigner, espérer. Une famille d'enseignants du département du nord dans les tourmentes de la seconde guerre mondiale » traduit bien le propos.

Cet ouvrage a été publié aux Presses Universitaires Septentrion.

Jacques DUVEAU

Dans cette rubrique nous accueillerons les écrits de nos adhérents. N'hésitez pas à nous les communiquer.

VIII – Hommage

Témoignage en l'honneur de Jean-René Tréanton de la part de ses anciens étudiants

Un sociologue paradoxal

Jean-René Tréanton est mort le 3 décembre dernier dans sa 91^{ème} année. Professeur de sociologie à Lille 1, il a été l'un des piliers de l'Institut de sociologie de Lille et, avec Michel Simon, l'un des fondateurs du Clersé.

Il faisait partie, avec Alain Touraine et Jean-Daniel Reynaud, de cette génération de sociologues qui, dans le sillage de Georges Friedmann et de Pierre Naville, ont fondé la sociologie du travail en France. Docteur en droit, il a commencé à travailler en 1949 comme enquêteur auprès de Georges Friedmann dont il est devenu l'élève. Il a été la cheville ouvrière du légendaire *Traité de sociologie du travail* de 1962. Il relate cette aventure dans un article de la *Revue Française de Sociologie* de 1986, intitulé « Sur les débuts de la sociologie du travail » (RFS 27/4). Il avait auparavant participé au *Traité de Sociologie* de Gurvitch de 1958, avec deux articles co-signés avec Friedmann, « Sociologie du syndicalisme, de l'autogestion ouvrière et des conflits du travail » et « Vie de travail et vie hors travail ». Il a également été avec Crozier, Reynaud et Touraine l'un des fondateurs de la revue *Sociologie du travail*.

Il connaissait personnellement tous les grands sociologues de sa génération et n'était d'ailleurs jamais avare d'anecdotes sur ce « petit monde ». Sur la recommandation de Friedmann, il laisse le terrain de la sociologie du travail à Reynaud et investit le champ vierge de l'urbanisme. Avec Jean-Paul Trystram, qui collabore à la toute nouvelle Datar et qu'il fait venir à Lille, il contribue en 1967 à l'ouvrage *Sociologie et urbanisme*, résultat d'un colloque organisé à Royaumont.

Il fut à vrai dire plus enseignant que chercheur, plus diffuseur de savoirs que théoricien. S'il a peu publié de travaux de recherche empirique, on ne compte plus les auteurs et les ouvrages qu'il a fait connaître. Lecteur infatigable, fin connaisseur de la sociologie américaine et de ses auteurs émergents –il avait été aux USA en 1950-1951 où il avait rencontré notamment Everett Hughes- il n'a eu de cesse de les faire connaître et reconnaître. Il publiait sans se lasser des comptes rendus d'ouvrages dans la *Revue Française de Sociologie* dont il a assuré la responsabilité de la chronique de bibliographie et participé à la direction. A ce titre il a sollicité des collègues lillois à de multiples reprises pour faire des recensions dans la revue.

A Lille, il existait dès le début des années 1960, au sein de la licence de philosophie un certificat de morale et sociologie dans lequel Pierre Bourdieu donnait un cours en tant que maître-assistant, jusque 1964. Jean-René Tréanton, qui habitait à Paris et travaillait encore avec Friedmann, faisait déjà des aller-retour à Lille depuis 1962 pour y donner un cours de sociologie. En 1964, il obtint un poste à Lille dans le cadre de la nouvelle licence de sociologie en trois ans et y donna un cours de sociologie du travail. Après le départ de Bourdieu, Tréanton œuvra à la fondation de l'Institut de sociologie dont il a longtemps été l'un des principaux piliers. Lorsque, en 1966, la réforme Fouchet instaure un premier cycle de deux ans en sociologie (DUEL, puis DEUG), il y attire des enseignants, crée la bibliothèque de sociologie, dont il sélectionne les ouvrages un à un, et qu'il installe dans un grenier de la Faculté de lettres rue Auguste Angellier. En 1966-1967, il fut le premier enseignant de la première promotion de sociologues (cours commun en amphithéâtre avec les philosophes et les psychologues).

Jean-René Tréanton a contribué également au développement de la recherche à Lille. En 1966, il participe, avec des universitaires et des hauts fonctionnaires responsables d'organismes régionaux, à la création du Centre d'analyse du développement (CAD), association régie par la loi de 1901, structure d'études et de recherches en économie et sociologie, premier noyau de recherche contractuelle animée par de jeunes diplômés. Il en sera élu président en novembre 1968. En 1974, au sein de l'Institut de sociologie, il constitue une équipe de recherche associée au CNRS qui deviendra en 1978 le Laboratoire de sociologie du travail, de l'éducation et de l'emploi (Lastrée), avec Claude Dubar, dont il assure la direction. La même année est créé à Lille un centre associé inter-régional du CEREQ, dont Jean-René Tréanton assure la responsabilité. Ces équipes intégreront bientôt le Clersé-laboratoire associé au CNRS dirigé par Michel Simon- à sa constitution en 1981 à laquelle il participe activement.

Il a animé de nombreuses formations, et créé en 1986 le Magistère Développement des ressources humaines (DRH), qui s'est transformé ensuite en master. C'est aussi à Tréanton que l'on doit l'existence d'un cours d'anglais dès la première année de sociologie à partir de 1966-1967.

Nous sommes un bon nombre à l'avoir eu comme enseignant dans les années 1960-1970. Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il ne sacrifiait pas à l'air du temps. A une époque où tout le monde ou presque était marxiste, lui ne l'était pas, loin s'en faut. Lorsque tout le monde ou presque, en sociologie, parlait de déterminisme social, lui professait l'individualisme méthodologique. Pour lui, l'acteur social avait toujours le choix. C'est dire que dans le combat des chefs, qui à cette époque opposait Boudon à Bourdieu, il était clairement un partisan du premier. Aussi nous apparaissait-il, à nous, étudiants « de gauche », comme appartenant à cette espèce rare, celle des sociologues « de droite ». Pourtant nous sommes nombreux à avoir une réelle affection pour lui. D'abord parce que nous l'avons mieux connu ensuite, nous avons connu l'homme derrière le mandarin, souvent moqueur, toujours attentif à l'autre. Ensuite parce que nous voyions comment il était soucieux de ses étudiant(e)s, comment il s'efforçait de trouver un stage à celle-ci, une bourse à celui-là, un emploi à cet autre, et ce, quelle que soit son orientation idéologique. C'est ainsi qu'il a soutenu, encouragé des initiatives les plus variées : une commission des étudiant(e)s salarié(e)s dans l'année universitaire 1968/1969, l'association Senac créée pour faciliter l'emploi de jeunes sociologues. Plusieurs générations de sociologues lui doivent leur orientation et leur choix de carrière.

D'ailleurs il s'était noué des amitiés sincères entre lui et certains de ses collègues même de sensibilités différentes, comme Michel Simon, récemment décédé. Connaissant de moins en moins de personnes au Clersé, il a espacé ses participations aux séminaires du laboratoire depuis une quinzaine d'années. Mais il continuait de fréquenter assidûment les bibliothèques ! Breton d'origine, il passait une partie de l'année dans sa maison en Bretagne où il poursuivait, lors de rencontres régulières, la conversation avec quelques anciens collègues de l'Institut de sociologie, passionnés de mer ou de Bretagne.

Avec lui disparaît un sociologue « historique », pionnier de la sociologie du travail en France, infatigable promoteur de la sociologie à Lille.

Texte original de Bernard Convert, avec les contributions d'André Bosquart, Jean-Luc Dujardin, Bruno Duriez, Francis Gugenheim, Bénédicte Lefebvre, Jean-Michel Stievenard, anciens étudiant(e)s de Jean-René Tréanton.

IX - Carnet

Ils nous ont quittés :

Mme Louise-Emilienne ANDRIES née YSEBAERT, mère de M. Lucien ANDRIES, Chimie Métallurgie retraité de Lille 1, décédée le 4 décembre 2015 à l'âge de 95 ans.

Mme Raymonde LEROY, mère de Michelle DELPORTE, est décédée le 18 décembre 2015, dans sa 103^e année.

M. Claude CARDON, Maître de Conférences en Biologie, détaché au laboratoire de Biochimie, retraité de Lille 1, décédé le 2 Janvier 2016 à l'âge de 77 ans. Claude CARDON participait depuis longtemps à la rédaction de notre bulletin, en l'alimentant en chroniques, parfois inattendues, mais toujours passionnantes.

M. Bernard HUMEZ, Professeur d'Anglais à Polytech'Lille, retraité de Lille 1, décédé le 28 Janvier 2016 à l'âge de 68 ans.

M.. Guy VANNESTE, décédé le 2 février 2016 à l'âge de 70 ans, époux de Mme Annie VANNESTE, retraitée du CUEEP.

Toutes nos condoléances à leurs familles et à leurs proches.

Arts et Création

20ème exposition de l'ASA-Lille1

Espace Culture

du 27 Avril au 4 Mai 2016
de 9h à 18h sauf vendredi de 9h à 13h30
fermé samedi et dimanche



Peintures, sculptures, photographies,
mosaïques, patchworks etc...
Vernissage de l'exposition
le mardi 26 avril à 18h

Association de Solidarité des Anciens de l'Université Lille 1 - Sciences et Technologies



ASA Université Lille 1
Bâtiment P7
Cité Scientifique
59655 Villeneuve d'Ascq cedex

tél : 03 20 33 77 02
email : asa@univ-lille1.fr
<http://asa.univ-lille1.fr/spip>



directeur de la publication : Jacques Duveau directeur de la rédaction : Jean-Michel Duthilleul
réalisation : Jean-Michel Duthilleul et Nadine Demarelle
merci à : Bernard Belsot, Henri Bocquet, Jacques Bonte, Patrick Cordier, Bernard Delahousse,
Evelyne Delanaud, Michka De Lattre, Guy et Michelle Delporte, Jacques Duveau, Jo Losfeld, Jean Malecha,
Francis Meilliez, Michel Morcellet, Bernard Pourprix, Marie Paule Quéту, Carlos Sacré,
anciens étudiants de Jean-René Tréanton, Francis Wallet

Imprimerie de l'Université Lille 1 Sciences et Technologies

ISSN : 1168-6898